

Guide Pratique Éducation Jeunesse À l'attention des Familles

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

ENFANTS SCOLARISES
EN ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

- RESTAURATION SCOLAIRE
- ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR
- ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI
- PETITES VACANCES

ACCUEIL GUICHET UNIQUE

Mairie annexe du Château d'Olonne – 1^{er} étage
53, rue Séraphin Buton – Le Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30, jusqu'à 19h le jeudi
02.51.23.00.12 – 02.51.23.16.79
inscription-education-jeunesse@lessablesdolonne.fr





1



INFORMATION IMPORTANTE

En cas de pandémie les conditions d'accueil seront adaptées aux besoins et consignes sanitaires :

- **Les modalités de réservation et d'annulation pourront être modifiées en fonction des consignes protocolaires.**
- **Il pourra en être de même pour les formules d'accueil en centre de loisirs.**

La Restauration Scolaire

Inscription

Tout enfant inscrit à l'école maternelle ou élémentaire peut accéder à la restauration scolaire qui est payante.

Chaque enfant est pré-inscrit à la restauration scolaire par les services municipaux.

Il vous appartient de confirmer cette pré-inscription au moyen du feuillet ci-joint, ou bien de la refuser.

En cas de refus de la pré-inscription, les services municipaux ne seront pas en mesure d'accueillir votre enfant si vous ne pouvez pas venir le chercher à la fin des heures d'enseignement.

En cas de fréquentation occasionnelle, vous devrez informer l'école le matin même des jours souhaités.

Les Accueils Périscolaires (Matin et Soir)

Inscription aux accueils périscolaires

Tout enfant inscrit à l'école maternelle ou élémentaire peut accéder aux accueils périscolaires du matin et du soir, qui **sont payants**.

Chaque enfant est pré-inscrit par les services municipaux à l'accueil du matin et à l'accueil du soir.

Il vous appartient de confirmer cette pré-inscription au moyen du feuillet ci-joint ou bien de la refuser.

En cas de refus de la pré-inscription, votre enfant ne pourra pas être accueilli par les services municipaux si vous souhaitez le déposer le matin avant les heures d'enseignement ou si vous ne pouvez pas venir le récupérer à la fin des heures d'enseignement.

Le temps d'accueil vous sera facturé dès lors que votre enfant aura été pris en charge par un animateur municipal.

**Lieux d'accueils (en fonction du lieu de scolarisation de votre enfant) :**

Ecole fréquentée	Lieu d'accueil	Coordonnées
Maternelle de la Chaume	77, rue du Lt Anger 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 14 71
Elémentaire Pajot	62, rue Montauban 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 23 79 11
Maternelle des Jardins	21, rue des Jardins 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 78 83
Elémentaire Centre	avenue Carnot 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 13 74
Maternelle Clemenceau	Bd Laplace 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 32 68 31
Elémentaire Clemenceau	Bd Laplace 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 32 68 31
Maternelle René Guy Cadou	8 rue Chateaubriand Olonne sur mer 85340 Les Sables d'Olonne	02.51.21.62.34
Elémentaire René Guy Cadou	18 rue Chateaubriand Olonne sur mer 85340 Les Sables d'Olonne	02.51.96.80.07
Maternelle Pierre Mendès France	Centre de loisirs 40 rue du Colonel Beltrame Olonne sur mer 85340 Les Sables d'Olonne	02 51 33 98 47
Elémentaire Marcel Bausais	Centre de loisirs 40 rue du Colonel Beltrame Olonne sur mer 85340 Les Sables d'Olonne	02 51 33 98 47
Maternelle René Millet	34, rue Séraphin Buton Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.32.78.65
Elémentaire René Millet	34, rue Séraphin Buton Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.32.78.65
Maternelle des Nouettes	15, rue George Sand Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.95.12.20
Elémentaire des Nouettes	15, rue George Sand Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.95.12.20
Maternelle de la Pironnière	107/113, rue Jules Ferry Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.95.62.40
Elémentaire de la Pironnière	107/113, rue Jules Ferry Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.95.62.40



L'accueil du matin

Un accueil payant est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

L'accueil débute à 7h30 et se termine à l'heure d'entrée en classe. Les enfants sont remis aux enseignants pour le début des cours.

L'accueil du soir

Un accueil payant est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir.

L'accueil débute à la fin des enseignements et se termine à 19h00. Un goûter est servi aux enfants.

L'accueil du soir est organisé en trois temps :

- de la fin des enseignements à 17h00 : goûter et temps libre
- de 17h00 à 18h00 : les enfants peuvent choisir
 - soit de participer à une activité thématique structurée
 - soit de participer à des activités ludiques ou sportives libres
 - soit d'effectuer leur travail scolaire dans une salle au calme
- de 18h00 à 19h00 : les enfants peuvent choisir :
 - soit de participer à des activités ludiques ou sportives libres
 - soit d'effectuer leur travail scolaire dans une salle au calme

La thématique des activités structurées changera au retour de chaque période de vacances. Les thématiques seront connues 1 mois avant le début de chaque nouvelle période. Vous disposerez de 15 jours pour inscrire votre enfant à ces thématiques. Les démarches d'inscription aux activités structurées sont à effectuer sur les accueils périscolaires.

La participation à ces activités thématiques structurées implique que vous ne veniez pas chercher votre enfant avant 18h00. En effet, un temps de présence fixe est nécessaire pour la bonne réalisation de ces activités. Pour tous les autres temps d'accueil, vous pouvez venir chercher votre enfant à l'heure qui vous convient

Quelques exemples d'activités : théâtre, danse, grands jeux, jeux de société,...

Période	Sur les accueils périscolaires, période pendant laquelle vous pourrez : connaître les thématiques d'activités et inscrire votre enfant
P1 : du 13 septembre au 16 octobre 2021	Du 2 au 10 septembre 2021
P2 : du 2 novembre au 18 décembre 2021	Du 4 au 15 octobre 2021 (soit 15 jours avant les congés d'automne)
P3 : du 3 janvier au 4 février 2022	Du 6 au 17 décembre 2021 (soit 15 jours avant les congés de Noël)
P4 : du 21 février au 8 avril 2022	Du 24 janvier au 4 février 2022 (soit 15 jours avant les congés d'hiver)
P5 : du 25 avril au 5 juillet 2022	Du 28 mars au 8 avril 2022 (soit 15 jours avant les congés de printemps)

S'agissant des activités «libres» : les animateurs proposeront des petits pôles d'activités éducatives, sportives ou culturelles simples. Des activités plus calmes seront également proposées aux enfants qui ont besoin de se ressourcer après leur journée de classe (*lecture, temps libre*).



L'organisation de la semaine scolaire

HORAIRESCOLAIRESDESLUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS					
Ecoles	QUARTIER DES SABLES				
	Accueil du matin	Horaires scolaires	Pause méridienne	Horaires scolaires	Accueil du soir
Maternelle La Chaume	7h30 / 8h30	8h30 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h00	16h00 / 19h00
Maternelle des Jardins	7h30 / 8h40	8h40 / 12h10	12h10 / 13h55	13h55 / 16h25	16h25 / 19h00
Maternelle Clemenceau	7h30 / 8h45	8h45 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h15	16h15 / 19h00
Elémentaire PE Pajot	7h30 / 8h40	8h40 / 12h10	12h10 / 13h40	13h40 / 16h10	16h10 / 19h00
Elémentaire Clemenceau	7h30 / 8h45	8h45 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h15	16h15 / 19h00
Elémentaire Centre	7h30 / 8h30	8h30 / 12h00	12h00 / 13h45	13h45 / 16h15	16h15 / 19h00
Ecoles	QUARTIER DU CHÂTEAU				
	Accueil du matin	Horaires scolaires	Pause méridienne	Horaires scolaires	Accueil du soir
Maternelle René Millet	7h30 / 8h55	8h55 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h25	16h25 / 19h00
Maternelle des Nouettes	7h30 / 8h55	8h55 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h25	16h25 / 19h00
Elémentaire René Millet	7h30 / 9h00	9h00 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h30	16h30 / 19h00
Elémentaire des Nouettes	7h30 / 9h00	9h00 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h30	16h30 / 19h00
Primaire Pironnière	7h30 / 9h00	9h00 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h30	16h30 / 19h00
Ecoles	QUARTIER D'OLONNE				
	Accueil du matin	Horaires scolaires	Pause méridienne	Horaires scolaires	Accueil du soir
Maternelle René Guy Cadou	7H30 / 8h45	8h45 / 12h00	12h00 / 13h45	13h45 / 16h30	16h30 / 19h00
Maternelle Pierre Mendès France	7h30 / 9h00	9h00 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h30	16h30 / 19h00
Elémentaire René Guy Cadou	7H30 / 8h45	8h45 / 12h00	12h00 / 13h45	13h45 / 16h30	16h30 / 19h00
Elémentaire Marcel Baussais	7h30 / 9h00	9h00 / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 16h30	16h30 / 19h00

L'accueil du mercredi

Organisation de l'accueil du mercredi

Votre enfant pourra fréquenter l'accueil de loisirs le mercredi, de 7h30 à 18h30.

Vous pouvez inscrire votre enfant au centre de loisirs de votre choix (celui des Sables, celui du Château ou celui d'Olonne).

Les enfants peuvent profiter d'activités diverses (activités manuelles, jardinage, bricolage,...) et de sorties (forêt, manège, médiathèque, piscine, karting, bowling,...), participer à des grands jeux...

Les thématiques sont adaptées aux différentes tranches d'âge.



FORMULES DE FRÉQUENTATION :

Formules possibles sur les 3 Centres de loisirs Sables d'Olonne, Olonne sur Mer et le Château d'Olonne

FORMULE demi-journée sans repas :

- **Matin sans repas :** Vous devez accompagner votre enfant entre 7h30 et 9h00* et venir le chercher entre 11h45 et 12h15*
- **Après-midi sans repas :** Vous devez accompagner votre enfant entre 13h30 et 14h00* et venir chercher votre enfant entre 17h30 et 18h30*

FORMULE demi-journée avec repas :

- **Matin avec repas :** Vous devez accompagner votre enfant entre 7h30 et 9h00* et venir le chercher entre 13h30 et 14h00*
- **Après-midi avec repas :** Vous devez accompagner votre enfant entre 11h45 et 12h15* et venir chercher votre enfant entre 17h30 et 18h30*

FORMULE journée (avec repas) :

- Vous pourrez déposer votre enfant le matin sur l'accueil de loisirs entre 7h30 et 9h00*. Le soir, vous pourrez venir récupérer votre enfant entre 17h30 et 18h30*.

UNIQUEMENT pour le centre des Sables d'Olonne

FORMULE journée + navette (avec repas) :

S'agissant de l'accueil de loisirs de l'Armandèche (Sables d'Olonne), pour les familles qui le souhaitent et sur inscription l'organisation d'une navette gratuite à partir du groupe scolaire Clemenceau est proposée.

Les familles peuvent accompagner leurs enfants à l'accueil de l'école Clemenceau (structure plus centrale) dès 7h30 jusqu'à 9h00*. Une navette gratuite passe les prendre à 9h00 pour les conduire à l'Armandèche et les raccompagne le soir pour 17h45.

Les parents pourront venir récupérer leurs enfants sur l'accueil de loisirs Clemenceau de 17h45 à 18h30*. **Seuls les enfants inscrits en journée avec repas peuvent bénéficier de ce service.**

* les horaires peuvent d'être modifiés en fonction des activités.



Inscription à l'accueil du mercredi

Pour que votre enfant bénéficie de l'accueil de loisirs le mercredi, vous devez procéder à son inscription auprès du Guichet Unique du service Éducation-Jeunesse.

L'espace famille en ligne sur le site de la ville des Sables d'Olonne est à votre disposition pour les inscriptions et/ou modifications d'inscriptions.

Vous pouvez également inscrire votre enfant

- Par mail à inscription-education-jeunesse@lessablesdolonne.fr
- Par écrit (feuillet d'inscription) à transmettre au secrétariat du Guichet Unique (accueil ou boîte aux lettres)

Les feuillets d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la ville et sur les accueils de loisirs.

Dans tous les cas, **vous devez procéder à l'inscription de votre enfant au moins 48h à l'avance.** Cette mesure permet d'ajuster le nombre d'animateurs au nombre d'enfants à accueillir et de garantir ainsi la sécurité des enfants et la qualité des animations proposées.

Vous pouvez bénéficier de différents modes de tarification : à l'unité ou au forfait (à compter de 3 mercredis par mois).

Si vous souhaitez bénéficier d'un mode de tarification au forfait (pour une fréquentation de 3, 4 ou 5 mercredis dans le mois), **le même mode de fréquentation doit être retenu pour l'ensemble des fréquentations souhaitées du mois** (ex : en janvier, mode journée complète pour les 3 mercredis souhaités).

Vous pourrez changer de mode de fréquentation pour le mois suivant (ex : en février : mode demi-journée pour les 4 mercredis souhaités).

Vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant dans les délais, vous ne serez pas facturé (**annulation impérative au plus tard le dimanche avant minuit pour le mercredi suivant via votre espace famille, par mail ou par écrit directement auprès du Guichet Unique du service Éducation Jeunesse**).

En cas d'annulation dans un délai inférieur à 48h, et sauf situation exceptionnelle ou maladie (un justificatif vous sera alors demandé), vous serez facturé.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

Centre de loisirs de l'Armandèche	51 bis, rue Montauban, Les Sables d'Olonne 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 32 09 73
Centre de loisirs des Plesses	2, rue Denis Papin, Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02 51 21 47 22

Centre de loisirs d'Olonne sur Mer	40 rue du colonel Beltrame, Olonne sur Mer 85340 Les Sables d'Olonne	02 51 33 98 47
------------------------------------	---	----------------



Tarifs

Les tarifs mentionnés ci-dessous correspondent à l'année scolaire 2020-2021 et sont susceptibles de faire l'objet d'une revalorisation pour l'année suivante. Les tarifs sont consultables sur le site internet de la Ville et sur l'espace famille.

Pour mémoire :

*La navette Clemenceau le mercredi est gratuite.

Restauration							
Repas enfants							2,95 €
Accueil Périscolaire							
QF	0/500	501/700	701/900	901/1200	> 1200	Sans quotient	
Tarifs Matin	0,90 €	1,08 €	1,30 €	1,43 €	1,50 €	1,50 €	
Tarifs Soir	1,53 €	1,62 €	2,03 €	2,19 €	2,28 €	2,28 €	
Tarifs Matin + Soir	2,31 €	2,57 €	3,16 €	3,44 €	3,60 €	3,60 €	
Centre de Loisirs							
Mercredi							
QF	0/500	501/700	701/900	901/1200	> 1200	Sans quotient	
Tarifs Journée	6,22 €	7,76 €	9,28 €	10,75 €	10,90 €	10,90 €	
Tarifs 1/2j sans repas	2,39 €	2,88 €	3,59 €	4,14 €	4,75 €	4,75 €	
Tarifs 1/2j avec repas	4,28 €	5,35 €	6,37 €	6,70 €	6,78 €	6,78 €	
Tarifs Forfait 3 mercredis journée (-6%)	17,54 €	21,88 €	26,17 €	30,32 €	30,74 €	30,74 €	
Tarifs Forfait 3 mercredis 1/2 journée sans repas (-6%)	6,74 €	8,12 €	10,12 €	11,67 €	13,40 €	13,40 €	
Tarifs Forfait 3 mercredis 1/2 journée avec repas (-6%)	12,07 €	15,09 €	17,96 €	18,89 €	19,12 €	19,12 €	
Tarifs Forfait 4 mercredis journée (-8%)	22,89 €	28,56 €	34,15 €	39,56 €	40,11 €	40,11 €	
Tarifs Forfait 4 mercredis 1/2 journée sans repas (-8%)	8,80 €	10,60 €	13,21 €	15,24 €	17,48 €	17,48 €	
Tarifs Forfait 4 mercredis 1/2 journée avec repas (-8%)	15,75 €	19,69 €	23,44 €	24,66 €	24,95 €	24,95 €	
Tarifs Forfait 5 mercredis journée (-10%)	27,99 €	34,92 €	41,76 €	48,38 €	49,05 €	49,05 €	
Tarifs Forfait 5 mercredis 1/2 journée sans repas (-10%)	10,76 €	12,96 €	16,16 €	18,63 €	21,38 €	21,38 €	
Tarifs Forfait 5 mercredis 1/2 journée avec repas (-10%)	19,26 €	24,08 €	28,67 €	30,15 €	30,51 €	30,51 €	
Tarif hors commune	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %	

Tarif retard : Le montant de ce tarif « retard » correspond au prix de la prestation (en cas de forfait, le

montant du tarif « retard » est ramené au coût journée). La famille devant aussi bien entendu s'acquitter du prix de la prestation en plus.



PETITES VACANCES

Inscription au Centre de Loisirs : Petites et Grandes Vacances

Votre enfant pourra fréquenter l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. Vous pouvez déposer votre enfant entre 7h30 et 9h puis venir le rechercher entre 17h30 et 18h30.

Vous pourrez inscrire votre enfant au centre de loisirs de votre choix (quartier des Sables d'Olonne, quartier du Château d'Olonne ou quartier d'Olonne sur Mer).

Les thématiques et animations proposées sont adaptées aux différentes tranches d'âge.

Centre de loisirs de l'Armandèche	51 bis, rue Montauban 85100 Les Sables d'Olonne
Centre de loisirs des Plesses	2, rue Denis Papin Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne
Centre de loisirs d'Olonne sur Mer	40 rue du Colonel Beltrame Olonne sur Mer 85340 Les Sables d'Olonne

Pour que votre enfant bénéficie de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, vous devez procéder à son inscription auprès du Guichet Unique du service Éducation-Jeunesse.

L'espace famille en ligne sur le site de la ville des Sables d'Olonne est à votre disposition pour les inscriptions et/ou modifications d'inscriptions.

Vous pouvez également inscrire votre enfant

- Par mail à inscription-education-jeunesse@lessablesdolonne.fr
- Par écrit (feuillelet d'inscription) à transmettre au secrétariat du Guichet Unique (accueil ou boîte aux lettres)

Les feuillelets d'inscriptions seront disponibles sur le site internet de la ville et sur les accueils de loisirs.

Les inscriptions sont possibles au maximum jusqu'au dimanche soir 8 jours avant la période concernée.

Vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant 8 jours à l'avance et dans ce cas, vous ne serez pas facturé (**annulation impérative au plus tard le dimanche soir à minuit, 8 jours avant la période concernée via votre espace famille, par mail ou par écrit directement auprès du Guichet Unique du service Éducation Jeunesse**).

En cas de jours fériés durant la semaine, une journée sera déduite.



10

L'ESPACE FAMILLE

L'espace famille est un guichet en ligne du service Éducation Jeunesse de la ville des Sables d'Olonne.

Simple et gratuit, il permet aux familles d'effectuer leurs démarches en ligne 24h/24, 7j/7 :

L'espace famille vous permettra d'accéder à divers services :

- Réservation et gestion des inscriptions pour les petites et les grandes vacances, dans le centre de loisirs de votre choix : Olonne sur mer, les Sables d'Olonne ou le Château d'Olonne.
- Inscription et annulation sur les accueils de loisirs pour les mercredis.
- Paiement en ligne sécurisé des factures de la restauration scolaire, des accueils du matin et du soir et du centre de loisirs (mercredis et vacances).
- Information sur les activités proposées : planning, horaires, prix...
- Mise à jour et modification de certaines données personnelles de votre dossier.

Vos identifiants sont disponibles auprès du Guichet Unique du service Education Jeunesse.

Une fois connecté à votre compte, nous vous remercions de vérifier les informations figurant dans le dossier famille, et d'effectuer les modifications si nécessaire. Tout changement fera l'objet d'une validation par nos services et des justificatifs pourront être demandés.

FACTURATION ET PAIEMENTS

La facturation est effectuée chaque mois.

Vous pouvez effectuer votre règlement soit :

- en ligne par carte bancaire via l'espace famille
- par prélèvement
- auprès du Guichet Unique en mairie annexe du Château d'Olonne, en espèces, chèque, ANCV ou/et CESU.
- Par courrier (uniquement par chèque bancaire) à
Service Education Jeunesse
CS 21842 PLACE DU POILU DE FRANCE
85118 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

Tous règlements en espèces devra faire l'objet d'un reçu émis par le Guichet Unique du service Éducation Jeunesse. Merci de ne pas déposer d'espèces directement dans les boîtes aux lettres.

Les factures impayées feront l'objet d'une relance. A l'issue de la date limite de paiement, **les relances impayées seront transférées auprès du trésor public.**

Une facture non contestée dans un délai de 30 jours à compter de la date d'envoi de la facture est considérée comme acceptée (le caché de la poste ou la date du mailing faisant foi). Les réclamations doivent être transmises par mail ou par courrier, directement auprès du Service Education Jeunesse Guichet Unique. Si elle est justifiée, la régularisation se fera sur le mois

suivant.



11

Questions diverses

→ Mon enfant a une intolérance alimentaire, une allergie, que dois-je faire ?

Il vous appartient de vous rapprocher du Médecin Scolaire (02 51 21 10 30) qui vous donnera un Projet d'Accueil Individualisé. Ensuite, vous devez vous rapprocher du service Education-Jeunesse.

→ Mon enfant est en garde alternée, comment payer ?

Nous vous invitons à vous rapprocher du service Education Jeunesse qui vous fournira tous les renseignements.

→ Mon enfant est scolarisé aux Sables d'Olonne mais je n'habite pas la commune ?

Vous devrez vous acquitter du tarif Hors commune si vous résidez hors de la nouvelle commune des Sables d'Olonne.

→ J'ai inscrit mon enfant le mercredi à l'année mais je peux exceptionnellement le garder mercredi prochain. Comment faire ?

Vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant dans les délais, vous ne serez pas facturé (**annulation impérative au plus tard le dimanche avant minuit pour le mercredi suivant**). En cas d'annulation hors-délai et sauf situation exceptionnelle ou maladie (un justificatif vous sera alors demandé), vous serez facturé.

→ Je souhaite que mon enfant participe à une activité thématique structurée en accueil du soir mais je veux le récupérer à 17h45.

Ce n'est pas possible. Les enfants inscrits à l'activité thématique structurée doivent rester jusqu'à 18h00.

→ J'ai perdu les identifiants de mon espace famille ?

Vous pouvez prendre contact avec le service Education Jeunesse qui pourra vous transmettre vos identifiants. Vous pourrez ensuite faire la demande de mot de passe (mot de passe oublié) sur l'écran de connexion de l'espace famille.

→ Je rencontre des difficultés pour le paiement de mes factures, à qui puis-je m'adresser ?

Vous pouvez en premier lieu prendre contact avec le service Education Jeunesse qui pourra utilement vous conseiller. Vous pouvez aussi vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale qui pourra momentanément, suivant les situations, participer au paiement partiel des factures.

→ Où puis-je trouver des calendriers de fréquentation ?

Vous pouvez trouver les calendriers de fréquentation sur tous les accueils de loisirs périscolaires, sur les centres de loisirs et sur le site internet de la ville.

→ Puis-je payer par chèques vacances ?

Les chèques vacances sont acceptés pour le paiement des petites vacances et des grandes vacances.

La Caisse d'Allocation Familiale Vendée est partenaire de la Ville des Sables d'Olonne, elle soutient le développement et le fonctionnement des structures d'accueil de loisirs, qui sont déclarés auprès des services Départementaux de la Cohésion Sociale.



